



FICHES

TECHNIQUES

À destination des membres du RITA



BIENVENUE

e livret est un document interne au Réseau d'Information Touristique Ariégeois ayant pour vocation d'aider l'utilisateur dans la saisie, la qualification et l'exploitation de la base de données départementale.

Ces fiches techniques résument de façon concise les **informations essentielles** et la **méthodologie** à suivre sur des **thématiques spécifiques**.

Ce livret est amené à **évoluer** et sera **enrichi de nouvelles thématiques** au fil du temps.

















SOMMAIRE

Les droits photos

(0) Le RGPD

(0)35 Sorties des labels

Usage de la donnée



LES DROITS PHOTOS



QUE DIT LA LOI

Le droit moral

Il garantit la propriété intellectuelle à son auteur. Ce droit de paternité est perpétuel, inaliénable et imprescriptible. Il est effectif jusqu'à 70 ans après le décès de l'auteur.



Non à l'abscence de crédit Non à l'appelation «libre de droit», chaque oeuvre a son auteur

Le droit patrimonial

Il encadre l'exploitation de l'oeuvre et exige l'autorisation écrite de l'auteur quant à :

- la communication de son oeuvre au public (droit de répresentation)
- la fixation de son oeuvre sur un support (droit de reproduction).

2 A LA COLLECTE

Les contrats ci-dessous sont des exemples de l'ADT, vous devez les adapter à votre structure.



La photo/vidéo vous a été communiqué par un sociopro...

Document Conditions
Apidae



L'un de vos collaborateur cède une photo/vidéo

Contrat de cession de droits photos



Vous avez fait appel à un photographe/vidéaste

Contrat de reportage auprès d'un professionel de la photo...



Si figurants présents sur les photos

Contrat de droit à l'image pour les figurants

Pas de photo ou de vidéo sans contrat établi!



Assurez-vous d'avoir les droits d'utilisation du média dans un SIT



Dans Apidae, renseignez obligatoirement les champs : copyright «Prénom Nom de l'auteur - Structure qui fournit la photo» + date limite de publication



Tracez le suivi en renseignant la rubrique «Suivi Questionnaires / Convention pour les droits photos et multimédias» et l'année.



Vérifiez les multimédias «périmés» sur le tableau de bord Apidae.





A L'EXPLOITATION

Affichez le crédit à proximité du média.





Une question sur les droits photos ? Contactez les référents photothèque de chaque structure :

ADT : naomi.decosneasseo@ariegepyrenees.com / marine.rouch@ariegepyrenees.com
OT Foix : eguillard@foix-tourisme.com / OT Pyrénées Ariégeoises : yannick.riout@pyrenees-ariegeoises.com
OT Pyrénées Cathares : webmaster@pyreneescathares.com / OT Portes d'Ariège : communication@pap-tourisme.fr
OT Arize-Lèze : direction@tourisme-arize-leze.com / OT Couserans : maritchu.spt@tourisme-couserans-pyrenees.com



LE RGPD

020

Le sigle **RGPD** signifie « **Règlement Général sur la Protection des Données** ». Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'Union européenne.



Pour en savoir plus :

Site web de la CNIL / Guide de la sécurité des données personnelles / Mooc CNIL /
Aide en ligne APIDAE RGPD





La notion de « **données personnelles** » est à comprendre de façon très large.

Une « donnée personnelle » est « toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ».

Un « traitement de données personnelles » est une opération, ou ensemble d'opérations, portant sur des données personnelles, quel que soit le procédé utilisé. C'est-à-dire qu'un traitement de données doit avoir un objectif, une finalité. Vous ne pouvez donc pas collecter ou traiter des données personnelles simplement au cas où cela vous serait utile un jour.



Un SIT est exploité par plusieurs membres (ADT,CRT,OT) et qui revêt une responsabilité conjointe dans le traitement des données à caractère personnel.

- Les données à caractère personnel dans le SIT : Nom, prénom, photo sur laquelle la personne est reconnaissable, tél/mail direct, adresse postale des propriétaires
- Non concernés : tél/mail du strandard, site web de l'entreprise, SIRET...

Les bons réflexes RGPD

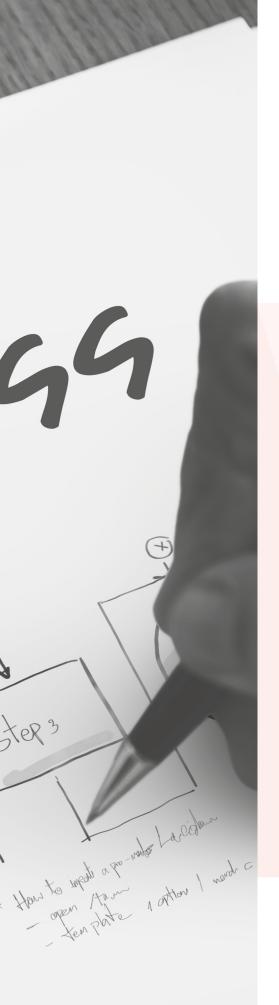




La démarche à suivre

Pour se **conformer au RGPD**, Apidae a mis à disposition un document intitulé «<u>CONDITIONS POUR</u> <u>LE REFERENCEMENT ET LA DIFFUSION D'OFFRES TOURISTIQUES SUR LA BASE APIDAE</u>».

Lors de l'envoi du formulaire pour collecter ou demander la mise à jour de leurs informations aux socioprofessionnels, insérez ce document de conditions dans ce modèle de courriel.



SORTIE DES LABELS



Procédure de MAJ des labels

LISTE SORTIES LABELS

La liste des hébergements qui ne renouvellent pas les labels pour l'année suivante sont envoyés par GDF et Clévacances en **janvier** à l'animatrice du RITA.

CESSATION D'ACTIVITÉ

- → Suppression de la fiche HLO/HCO par l'animatrice du RITA
- → Suppression de la fiche ENT si le propriétaire ne possède pas d'autre hébergement en location touristique

QUITTE LE LABEL

- → La propriété des fiches HLO/HCO concernées est transférée à l'OT
- → Si le propriétaire possède d'autres hébergements labéllisés, la propriété de la fiche ENT reste au label
- → Le cas échant, la propriété de la fiche ENT est transférée à l'OT

LES OTS AVEC ADHÉSION

Pyrénées Ariégeoises, Couserans, Arize-Lèze

LES OTS SANS ADHÉSION

Portes d'Ariège, Pyrénées Cathares, Foix

HÉBERGEMENT ADHÉRENT

- → Attention, si fiche anciennement GDF, compléter le descriptif court, détaillé et les visuels (le contenu GDF ayant été supprimé)
- → La fiche est déjà en mode "**Publié**"

HÉBERGEMENT NON ADHÉRENT

→ Ne pas supprimer la fiche mais la **masquer**

VALIDATION DE LA FICHE

- → Attention, si fiche anciennement GDF: compléter le descriptif court,détaillé et les visuels (le contenu GDF ayant été supprimé)
- → La fiche est déjà en mode "Publié"
- → Si la **fiche HLO** ne répond pas aux critères de diffusion sur vos sites internet, **masquer** la fiche (ex : diffuser seulement les meublés classés en étoile et/ou labels..)



USAGE DE LA DONNÉE



Les four<mark>nisseurs de données de la connées d</mark>



- L'agence de développement touristique de l'Ariège
- Les 6 offices de tourisme de l'Ariège
- Les source collaborative : SESTA, GDF...

La donnée collectée



Restauration et producteurs



Points d'intérêts touristique patrimonial et naturel



Fêtes et manifestations



Hébergement touristique



Commerces et services touristiques



Equipements, activités et prestataires sportifs, culturels et de loisirs



Séjours packagés



Entités juridiques afférentes

Mais... comment est-elle collectée?

La collecte et la mise à jour est réalisée principalement via un formulaire en ligne envoyé 1 à 2 fois par an directement aux professionnels (hébergeurs, musées...) et qui est relié à Apidae (Apidae Form ou OpenEdit). A l'occasion, la mise à jour des données peut-

être réalisée via email, téléphone ou extranet Apidae.

Les **OTs** renseignent les offres dont ils sont **eux-mêmes producteurs** (événements, visites guidées, séjours packagés à destination de la clientèle groupes).

Ses usages



Promotion de l'offre touristique

Sites internet, applications, bornes interactive, brochures, salons...

Accueil des visiteurs

Dans les offices de tourisme :
 gestion des demandes
 en Bureau d'Information
Touristique et en backoffice,
édition de listings/carnets de
voyage/fiches de randonnée
Hors les murs : espace public
(tablettes numériques, écrans
digitaux, bornes interactives,
...) ou chez les prestataires
touristiques (Cog Trotteur).

Observation & ingénierie du tourisme

Observation statistique
(bilans annuels,
études thématiques),
événementiels
professionnels, catalogues
de services, information sur
l'actualité touristique...

Gestion interne

Adhésion à l'office de tourisme, invitations à des événements de type assemblées générales...



Réseau d'Information Touristique Ariégeois















CONTACT ANIMATRICE DÉPARTEMENTALE

Aye Nyein THU

Agence de Développement Touristique Ariège Pyrénées 05 61 02 30 75

aye-nyein.thu@ariegepyrenees.com